

Mémo :
Résidence Palace – Bloc A (BXL-2.121)

La DMS a pris connaissance du dossier mentionné sous-rubrique durant la réunion informelle qui s'est tenue à la CRMS le 14 juin dernier.

Les différents points soulevés dans le courrier que la CRMS a adressé le 13/06/07 à la Régie des Bâtiments, ont été évoqués notamment la proposition de modifier le surhaussement du bâtiment (objet de cette note).

La DMS se réjouit de l'initiative de la CRMS d'organiser pareilles rencontres réunissant tous les intervenants. La réunion devait permettre d'obtenir une certaine cohérence entre les différentes rénovations projetées des blocs A, C et E.

La réunion du 14 juin 07, particulièrement constructive, a permis aux architectes et au maître d'œuvre d'arriver à une série de constats pour préserver les éléments classés et les mettre en valeur.

Remarques portant sur le nouvel avant-projet concernant le surhaussement du bâtiment existant

- la DMS n'émet pas de remarque particulière sur le principe de placer des panneaux solaires mais bien sur la manière dont ils seraient placés.

La DMS craint qu'il s'agisse là d'un précédent. Quid de la position de la DMS et de la CRMS concernant d'autres interventions similaires sur des toitures de monuments classés ?

- la DMS ne s'oppose pas au surhaussement du bâtiment par des locaux techniques, des bureaux et la pergola. Elle estime cependant que leurs couleurs ne devraient pas être plus sombres que celles des façades existantes. (risque d'entraîner un effet visuel sombre).

- La composition de la nouvelle façade d'angle enduite devrait être **plus proche** de celle de la façade existante.

- la partie vitrée « patchwork » (mur porteur mitoyen au bloc A) devrait être traité d'une autre manière.

- les renforcements visibles structurels projetés à la hauteur des balcons devrait être habillés de telle sorte qu'ils ne se remarquent pas.

- l'impact de l'entrée des voitures aux parkings souterrains ainsi que l'escalier de secours en façade arrière devraient être moins visibles depuis les immeubles classés.